CONSULTATION NATIONALE
(N° 2019 G 52)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G) se propose de lancer une consultation Nationale pour :

« LES TRAVAUX D'EXTENSION DES LOCAUX DU DEPARTEMENT GENIE CIVIL OUVRAGES GAZ A LA PLATE FORME D'EL-OMRANE ».

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 1 ou plus et désirant participer à cette consultation peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ - 19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE
1005 EL OMRANE-TUNIS

Et, ce moyennant le paiement de 30 DT en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Sous peine de nullité les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions de consultation et accompagnées des pièces suivantes en original ou en copies conformes:

1/ Un agrément délivré par les Autorités compétentes datant de moins de cinq ans.
2/ Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
3/ Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
4/ Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
5/ Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier de la consultation.

Ne peuvent participer à cette consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges d'une façon régulière

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres .

Les offres technico-financière doivent parvenir à la STEG sous double enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la Direction Centrale de la Production et du Transport du Gaz à l'adresse suivante :

Le Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Production et du Transport du Gaz
19, Rue BEL HASSEN BEN CHAABANE 1005 EL OMRANE-TUNIS
CONSULTATION NATIONALE N° 2019 G 52 : EXTENSION DES LOCAUX DU DEPARTEMENT GENIE CIVIL
OUVRAGES GAZ

L’enveloppe extérieure doit porter uniquement l’adresse de la S.T.E.G, le numéro de la consultation : **2019/G/52**, son libellé : **EXTENSION DES LOCAUX DU DEPARTEMENT GENIE CIVIL OUVRAGES GAZ** et la mention “ Ne pas ouvrir ”.

Le dernier délai de réception des offres technico-financières est fixé au **Mercredi 15 Janvier 2020 à 16H30**.

Le cachet du bureau d'ordre de la DCPTG faisant foi.

Toutes les offres reçues après cette date et heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d’ouverture des plis technico-financiers n’est pas publique.